




Flash sécurité AT avec arrêt

Site : Connantre

AT avec arrêt du 15 mars 2017	Photo / Schéma
<p>La victime, opérateur du service général découpait au chalumeau des boulons sur une goulotte (hydro épierreur Nord au lavoir).</p> <p>Il a ressentie une vive douleur au niveau du pied gauche, en enlevant sa chaussure basse il a constaté que des projections de métal en fusion étaient rentrées dans la chaussure lui occasionnant une brûlure assez importante d'environ 4 cm de diamètre.</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Lieux de l'accident</div>  </div> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Brûlure de la victime</div>  </div>	 

MESSAGES CLES :

- **Faire une bonne analyse de risque, rédiger un mode opératoire dans les endroits exigus, en hauteur ou en position**
- **Les travaux de découpage au chalumeau doivent être réalisés par des chaudronniers ou par des personnes ayant suivi une de formation**

Règle d'or n° 5

Une protection individuelle adaptée



- **Adoptez des vêtements difficilement combustibles** (coton ignifugé par exemple). Un tablier et des jambières en cuir sont conseillés pour protéger le corps et les membres. Des gants, des chaussures de sécurité monteront compléteront l'équipement. Si les chaussures sont basses, utilisez des guêtres que le pantalon doit recouvrir. Évitez les poches extérieures et préférez les pantalons sans revers. Conservez à proximité une paire de gants ignifugés.

- **Veillez à la propreté des vêtements**
En présence d'oxygène, les tissus souillés de graisse peuvent s'enflammer.

- **Utilisez des lunettes de protection** équipées de verres teintés et munies de coques latérales contre les projections et les rayonnements lumineux. Elles doivent être choisies en fonction de la nature du travail à effectuer.

- **Les équipements de protection individuelle** doivent être conformes aux directives et normes européennes en vigueur.

- **Respectez les règles d'or INRS de la protection individuelle adaptée lors de l'utilisation d'un chalumeau découpeur**